



Jean Matos

## Après les États généraux de la bioéthique

**Quel monde voulons-nous pour demain ? La participation citoyenne a été importante pour répondre à la question lancée par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) lors des États généraux de la bioéthique. Jean Matos <sup>(1)</sup>, fait le point sur son déroulement et la contribution de l'Église pour former et éclairer les consciences.**

### Qu'avez-vous pensé des États généraux de la bioéthique ?

C'est un dispositif intéressant, inscrit dans la loi depuis 2011, qui a permis à tous ceux qui le souhaitaient de participer très concrètement à la consultation en déposant des commentaires, des contributions, des questions. Le site était bien agencé, instructif sur les différents sujets, avec un souci pédagogique car la plupart des citoyens n'ont pas forcément d'expertise dans ces domaines. C'est très important : il est bon de s'informer avant de donner son opinion, de comprendre les enjeux, les tenants et les aboutissants. Les contenus des conférences et des débats dépendaient énormément des lieux. Certains débats m'ont semblé intéressants et bien construits. À Rennes, j'ai suivi un débat sur la PMA dans lequel un médecin, un juriste et un philosophe ont donné un cadrage sur la question. La discussion a été ouverte, les interventions de qualité.

### Comment l'Église a-t-elle participé à la consultation ?

L'Église a entièrement pris sa place, à l'instar de ce qui s'est passé en 2009. Un groupe de travail en bioéthique s'était mis en place, sous l'égide de la Conférence des évêques de France

(CEF), piloté par Mgr d'Ornellas, archevêque de Rennes ; il a été reconduit dans cette fonction pour les États généraux 2018. Dès novembre dernier, ce groupe de travail a été constitué pour réfléchir sur ces questions. Les apports prennent plusieurs formes. Mgr d'Ornellas et d'autres évêques ont été auditionnés par les pouvoirs publics ; Mgr Aupetit a été reçu par le président de la république, au mois de février, sur les questions de fin de vie ; des auditions au Sénat vont commencer quand le projet de loi va être déposé. Voilà pour la participation directe de l'Église au sens institutionnel.

Le site officiel de la CEF <sup>(2)</sup> a eu une

large audience auprès des internautes, chrétiens ou non. Des fiches pédagogiques y sont proposées, sur chacun des grands sujets, pour aider tous ceux qui veulent se former à disposer d'éléments essentiels sur chaque question. Dans les diocèses, une multitude d'événements, initiatives ont été déployés lors de conférences, de tables rondes etc, afin de se former, de dialoguer. Les services diocésains, les pastorales familiales, pastorale de la santé se sont bien impliquées. C'est très positif !

L'Église va continuer sa mission de formation, de sensibilisation, de pédagogie, de dialogue pendant les mois qui viennent.



## À votre avis, les différents débats ont-ils été fructueux ? Les clivages n'ont-ils pas pris le dessus sur la volonté de dialogue ?

Les débats ont eu le mérite d'exister, même s'il est vrai que certaines positions sont si éloignées les unes des autres qu'on ne va pas aboutir à des consensus. Il y a aujourd'hui des clivages très forts dans la société. Sur la PMA par exemple, 300 personnes ont participé à une confé-



rence débat à Rennes. Le débat a été cordialement courtois, mais n'a pas avancé énormément. C'est pourquoi l'Église essaye d'apporter une voie de sagesse, de discernement, en invitant chacun à se former, à se positionner avec beaucoup de respect, en faisant attention aux souffrances sous-jacentes. Quand on parle de PMA, on parle de la souffrance de la stérilité. Quand on parle de diagnostic prénatal, on parle de la souffrance des couples qui apprennent que leur bébé est gravement atteint. Il faut en tenir compte avant de se lancer dans de grands discours. Et l'Église a fortement encouragé au vrai dialogue, serein, respectueux, argumenté, qui

va bien au-delà du débat pour sortir de la militance et des propos parfois un peu violents.

### L'enjeu, c'est maintenant la formation ?

Je me rends compte, en tant que formateur-conférencier appelé un peu partout dans l'ouest de la France, qu'il faut d'abord donner une formation de base avant d'aller plus loin. Par exemple, avant de voir si la PMA doit être ouverte ou non à toutes les femmes, il faut déjà dire ce qu'est la PMA, quels sont les taux de réussite des différentes techniques, le cadre légal, les conditions d'accès, les questions éthiques posées par la technique. L'Église fait à ce moment de la pédagogie ; elle pose le cadre du débat, met en avant l'essentiel du problème. À chacun, ensuite, de forger sa propre opinion pour pouvoir argumenter.

### Que peut-on espérer à la suite des États généraux ?

Que la synthèse qui va être effectuée par le CCNE soit fiable, la plus fidèle possible à la participation citoyenne.

Synthétiser, c'est toujours trahir ! Que les députés puissent voter en conscience les nouvelles propositions de loi bioéthique. Dans ces débats, il y a une dimension éthique, mais aussi des aspects de pouvoir, financiers, économiques, idéologiques, etc. Il serait dommage que le vote soit biaisé par ce genre de considération.

L'Église a un rôle à jouer pour apporter sa propre contribution, éclairer les consciences de chacun. Nous avons à nous poser la question : « Quel homme voulons-nous pour demain ? » C'est-à-dire, quelle définition de l'être humain, de l'amour, du mariage, de la famille, voulons-nous pour la France ? Je ne vois pas de défi plus important pour les années qui viennent.

*Propos recueillis par Samuel Bleynie et Solange Gouraud.*

(1) Jean Matos est chargé de mission pour les questions éthiques à l'Archevêché de Rennes, chercheur en éthique à la Faculté de médecine Paris-sud / Espace éthique Ile-de-France.

(2) [www.eglise-bioethique.fr](http://www.eglise-bioethique.fr)

## Bilan

Dans son communiqué de presse du 3 mai 2018, Le CCNE (Comité consultatif national d'éthique) fait un premier bilan des États généraux de la bioéthique.

Le site internet [www.etatsgenerauxdelabioethique.fr](http://www.etatsgenerauxdelabioethique.fr) a attiré, jusqu'à sa clôture, le 30 avril, 183 498 visiteurs uniques, dont 29 032 participants. Ces derniers ont posté 64 985 contributions. L'ensemble de ces propositions a recueilli 832 773 votes.

➤ 45 % des contributions concernent le thème : « Procréation et société », 24 % « fin de vie », 12 % « cellules souches et recherche sur l'embryon », 5 % « Examens génétiques et médecine génomique ». Les 14 % restants sont répartis dans les autres thématiques.

Les débats en région (250) ont mobilisé 18 500 citoyens. Plus de la moitié étaient ouverts à tous tandis qu'entre un quart et un tiers étaient destinés aux lycéens et étudiants.

➤ Environ un quart des débats ont porté sur « Procréation et société », un quart sur « Examens génétiques et médecine génomique ». Une trentaine de débats ont abordé le thème de la fin de vie. Très peu de débats ont été organisés sur les autres thématiques.

➤ 150 auditions ont été engagées par le CCNE. Elles ont concerné 87 associations, 36 sociétés savantes scientifiques ou médicales, 9 groupes de courants de pensée philosophiques ou religieux, 15 institutions et 3 entreprises privées ou syndicats d'entreprises. Les groupes auditionnés, pris ensemble, sont le reflet de l'avis de plusieurs millions de personnes.

## Agenda

Un comité de rédaction, composé de membres du CCNE, effectue maintenant la synthèse de toutes les contributions. Le rapport de synthèse sera remis, début juin, à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et au ministre en charge de la santé et de la recherche. Le CCNE remettra par la suite son propre avis sur les États généraux et l'organisation des débats éthiques à venir. Cet avis sera remis aux pouvoirs publics dans le cadre de l'examen du projet de loi par le parlement à l'automne 2018. Le texte sera alors examiné à l'Assemblée nationale et au Sénat. L'adoption de la loi est prévue au premier trimestre 2019.

Source : [www.etatsgenerauxdelabioethique.fr](http://www.etatsgenerauxdelabioethique.fr)